



N<sup>o</sup> 166

Le 4 août 1990

## LE CANADA ANNONCE D'AUTRES MESURES CONTRE L'IRAK

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a commenté aujourd'hui les développements relatifs à l'invasion du Koweït par l'Irak.

"Le gouvernement du Canada continue ses consultations avec ses amis et alliés au sujet de la situation au Moyen-Orient", a déclaré M. Clark. Dans le cadre de ces discussions, le premier ministre Mulroney a eu un long entretien avec le président George Bush des États-Unis, pour voir comment les pays du monde pourraient exercer des pressions collectives sur l'Irak afin de l'amener à se retirer du Koweït. Le premier ministre et M. Clark s'entreprendront tous deux avec d'autres de leurs collègues de la collectivité internationale au cours des prochains jours. Par ailleurs, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU poursuivent leurs négociations en vue d'adopter une série de sanctions collectives complètes contre l'Irak.

M. Clark a également signalé que le Gouvernement avait, plus tôt dans la journée, opté pour d'autres mesures afin de renforcer la condamnation par le Canada de l'invasion et de l'occupation du Koweït par l'Irak. Parmi les nouvelles mesures adoptées, citons les suivantes:

- le Canada imposera un embargo sur les importations de pétrole irakien et koweïtien;
- l'Irak sera inscrit sur la Liste de pays visés par contrôle, aux termes de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, de sorte que les exportations canadiennes à destination de l'Irak seront désormais contrôlées;

.../2

- le Canada suspendra l'application de l'Accord canado-irakien sur la coopération commerciale, économique et technique, et il retirera à l'Irak le statut de nation la plus favorisée. Cela signifie que les importations irakiennes à destination du Canada, hormis le pétrole qui sera soumis à un embargo total, seront assujetties à des tarifs plus élevés;
- le gouvernement du Canada interrompra toute promotion commerciale en faveur de biens canadiens exportés vers l'Irak. En outre, il ordonnera à la Société pour l'expansion des exportations (SEE) de cesser d'accorder toute protection financière aux entreprises canadiennes voulant lancer de nouvelles affaires en Irak et au Koweït;
- le Canada suspendra l'application du Protocole d'entente canado-irakien sur les relations universitaires, culturelles et sportives.

Ottawa a déjà pris des dispositions pour geler les avoirs koweïtiens au Canada.

Pour de plus amples informations, les représentants des médias peuvent contacter:

Bureau de relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874